

Risques Psycho-Sociaux

Un feuillet d'information du Service Psychosocial

service-psychosocial@mfp.etat.lu

Tél. : 247-73100



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Fonction publique

Service psychosocial

Les risques psycho-sociaux

Qu'est-ce qu'on entend par risques psycho-sociaux?

Par risque on entend une éventualité qu'il existe un **danger** pour vous et votre santé. Dans le cas des risques psycho-sociaux il s'agit d'un danger pour votre **santé mentale**. Le fait qu'il existe un risque ou plusieurs risques n'implique **pas forcément** que vous allez tomber malade. Toutefois des risques psycho-sociaux **peuvent** déclencher du **stress chronique**, qui, à la longue, mettra votre santé en danger.

Un risque psycho-social sur le lieu de travail est donc un **danger potentiel** pour votre santé.

La perception des conditions de travail comme étant stressantes peut différer d'un collègue à l'autre. Elle est donc très individuelle. La plupart des personnes actives ne sont pas soumises à un stress chronique dans le cas où :

- Les conditions de travail, les exigences du travail et la quantité de travail sont adaptées
- Il existe une possibilité de travailler en autonomie et de pouvoir compter sur le soutien des collègues et de la hiérarchie
- Le travail est varié et correspond aux compétences de la personne
- Le travail coïncide avec les valeurs de la personne et offre une possibilité à la formation continue et au développement personnel

RPS : Les conditions de travail qui pourraient vous soumettre à un stress chronique et constituer un danger pour votre santé.



Comment analyser vos risques psycho-sociaux?

Une recommandation de l'agence européenne pour la sécurité et la santé au travail nous conseille d'identifier et évaluer les risques afin de les prévenir et/ou corriger :



Sur demande d'une direction ou d'un chef de service, le Service Psychosocial de la Fonction publique Luxembourg pourra faire une analyse des risques psycho-sociaux dans votre équipe.

Le Service Psychosocial a développé un outil permettant de créer un profil spécifique et individuel pour votre équipe qui représente :

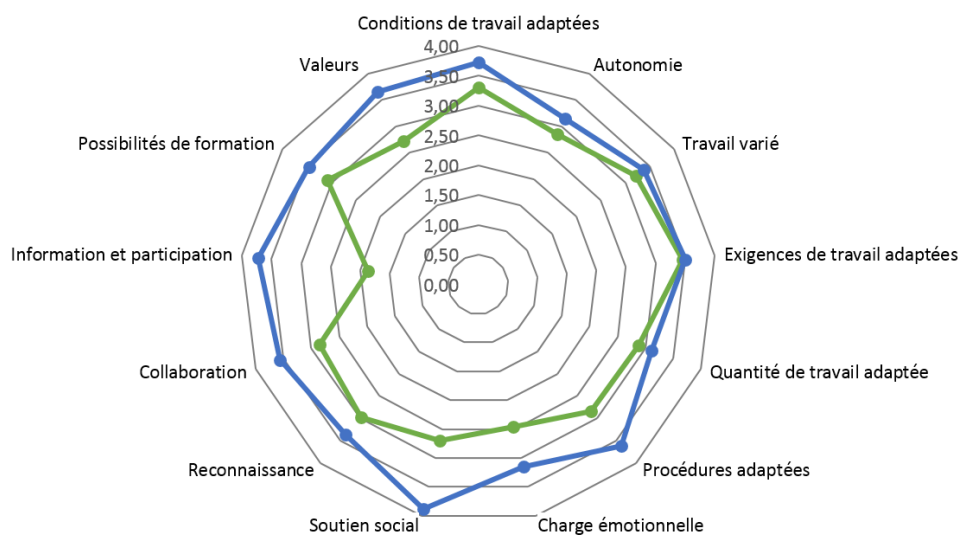
- ✓ la perception de vos collaborateurs de leurs risques psycho-sociaux
- ✓ leur idéal au niveau des différents risques psycho-sociaux.

Cette approche permet de définir d'un côté des interventions au niveau des risques psycho-sociaux et de l'autre côté des interventions permettant de remettre en question certaines attentes de vos collaborateurs.

Veillez trouver ci-joint un exemple d'un résultat d'une analyse des risques psycho-sociaux en groupe :

Exemple d'un résultat d'une analyse des risques psycho-sociaux en groupe :

(ligne verte : l'état actuel – moyenne du groupe ; ligne bleue : l'idéal)



Et si l'on voyait ensemble les résultats de votre équipe?

- Seriez-vous content ?
- Auriez-vous le besoin de proposer des mesures de protection pour votre équipe ?
- Lesquelles ?
- Comment pourriez-vous commencer ? Par où commenceriez-vous?
- ...

Après chaque analyse, le Service Psychosocial sera à votre disposition afin de vous soutenir pour élaborer un plan d'action visant à minimiser les risques identifiés en fonction de votre profil spécifique.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations au :

Tél : 247 73100

service-psychosocial@mfp.etat.lu